

Page: 1/10

Fiche de données de sécurité

selon 1907/2006/CE, Article 31

Numéro de version 3 (remplace la version 2) Révision: 11.09.2023 Date d'impression: 11.09.2023

RUBRIQUE 1: Identification de la substance/du mélange et de la société/de l'entreprise

· 1.1 Identificateur de produit

· Nom du produit: **Natura Impregnator**

· Code du produit: 12045, 12046

· UFI: 32M2-AQC8-531M-P7NY

· 1.2 Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations

déconseillées Pas d'autres informations importantes disponibles.

· Emploi de la substance / de la

· Service chargé des

Imprégnation protectrice préparation

1.3 Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité

· Producteur/fournisseur: AKEMI - Chemisch-technische Spezialfabrik GmbH

Tel. +49(0)911 - 642960 Lechstraße 28 Fax. +49(0)911 - 644456 e-mail info@akemi.de

D 90451 Nürnberg

renseignements: Laboratoire 1.4 Numéro d'appel d'urgence Département Produits et Sécurité AKEMI chemisch technische Spezialfabrik

GmbH

Tel. +49(0)911-64296-59 Horaires de bureau :

du Lundi au Jeudi de 7:30 à 16:30

le Vendredi de 7:30 à 13:30

ORFILA (INRS): + 33 (0)1 45 42 59 59 Centres Antipoison et de Toxicovigilance

ANGERS: 02 41 48 21 21 BORDEAUX: 05 56 96 40 80 LILLE: 0800 59 59 59 LYON: 04 72 11 69 11 MARSEILLE: 04 91 75 25 25 NANCY: 03 83 22 50 50 PARIS: 01 40 05 48 48

STRASBOURG: 03 88 37 37 37 TOULOUSE: 05 61 77 74 47

RUBRIQUE 2: Identification des dangers

· 2.1 Classification de la substance ou du mélange

· Classification selon le règlement (CE) n° 1272/2008

Skin Sens. 1 H317 Peut provoquer une allergie cutanée.

2.2 Éléments d'étiquetage

Etiquetage selon le règlement (CE)

n° 1272/2008

Le produit est classifié et étiqueté selon le règlement CLP.

· Pictogrammes de danger

GHS07

· Mention d'avertissement Attention

· Composants dangereux

déterminants pour l'étiquetage: 2-méthyl-2H-isothiazole-3-one

H317 Peut provoquer une allergie cutanée. · Mentions de danger

· Conseils de prudence P101 En cas de consultation d'un médecin, garder à disposition le

récipient ou l'étiquette.

P102 Tenir hors de portée des enfants.

P103 Lire attentivement et bien respecter toutes les instructions.

(suite page 2)



Page: 2/10

Fiche de données de sécurité

selon 1907/2006/CE, Article 31

Date d'impression : 11.09.2023 Numéro de version 3 (remplace la version 2) Révision: 11.09.2023

Nom du produit: Natura Impregnator

(suite de la page 1)

P261 Éviter de respirer les brouillards/vapeurs/aérosols.

P280 Porter des gants de protection.

P302+P352 EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU: Laver abondamment à

ľeau.

P333+P313 En cas d'irritation ou d'éruption cutanée: consulter un médecin.

P501 Éliminer le contenu/récipient conformément à la réglementation

locale/régionale/nationale/internationale.

· <u>Indications complémentaires:</u> Contient des produits biocides: mélange de: 5-chloro-2-méthyl-2H-isothiazol-3-

one [No. CE 247-500-7]; 2-methyl-2H-isothiazol-3-one [No. CE 220-239-6] (3:1)

· 2.3 Autres dangers

· Résultats des évaluations PBT et vPvB

· <u>PBT:</u> Non applicable. · vPvB: Non applicable.

Détermination des propriétés

perturbant le système endocrinien Pour les informations relatives aux propriétés perturbant le système endocrinien,

se référer à la rubrique 11.

RUBRIQUE 3: Composition/informations sur les composants

· 3.2 Mélanges

Description: Mélange des substances mentionnées à la suite avec des additifs non

dangereux.

eau

· Composants dangereux:					
CAS: 112-02-7 EINECS: 203-928-6 Reg.nr.: 01-2119970558-23	chlorure de cetrimonium Acute Tox. 3, H311 Skin Corr. 1B, H314; Eye Dam. 1, H318 Aquatic Chronic 1, H410 Acute Tox. 4, H302	<1%			
CAS: 52-51-7 EINECS: 200-143-0 Numéro index: 603-085-00-8	bronopol (DCI) Eye Dam. 1, H318 Aquatic Acute 1, H400 (M=10); Aquatic Chronic 2, H411 Acute Tox. 4, H302; Acute Tox. 4, H312; Skin Irrit. 2, H315; STOT SE 3, H335	<1%			
CAS: 2682-20-4 EINECS: 220-239-6 Numéro index: 613-326-00-9 Reg.nr.: 01-2120764690-50	2-méthyl-2H-isothiazole-3-one Acute Tox. 3, H301; Acute Tox. 3, H311; Acute Tox. 2, H330 Skin Corr. 1B, H314; Eye Dam. 1, H318 Aquatic Acute 1, H400 (M=10); Aquatic Chronic 1, H410 (M=1) Skin Sens. 1A, H317; STOT SE 3, H335 EUH071 Limite de concentration spécifique: Skin Sens. 1A; H317: C ≥ 0,0015 %	<1%			

RUBRIQUE 4: Premiers secours

4.1 Description des mesures de premiers secours

· <u>Remarques générales:</u> Aucune mesure particulière n'est requise.

· Après inhalation: Donner de l'air frais, consulter un médecin en cas de troubles.

· Après contact avec la peau: En règle générale, le produit n'irrite pas la peau.

En cas d'irritation persistante de la peau, consulter un médecin.

Après contact avec les yeux: Rincer les yeux, pendant plusieurs minutes, sous l'eau courante en écartant bien

les paupières. Si les troubles persistent, consulter un médecin.

Après ingestion: Si les troubles persistent, consulter un médecin.

· 4.2 Principaux symptômes et

<u>effets, aigus et différés</u> Pas d'autres informations importantes disponibles.

(suite page 3)



Page: 3/10

Fiche de données de sécurité

selon 1907/2006/CE, Article 31

Date d'impression : 11.09.2023 Numéro de version 3 (remplace la version 2) Révision: 11.09.2023

Nom du produit: Natura Impregnator

(suite de la page 2)

4.3 Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers

<u>nécessaires</u> Pas d'autres informations importantes disponibles.

RUBRIQUE 5: Mesures de lutte contre l'incendie

· 5.1 Moyens d'extinction

· Moyens d'extinction: CO2, poudre d'extinction ou eau pulvérisée. Combattre les foyers importants

avec de l'eau pulvérisée ou de la mousse résistant à l'alcool.

5.2 Dangers particuliers

résultant de la substance ou du

<u>mélange</u> Pas d'autres informations importantes disponibles.

5.3 Conseils aux pompiers

· <u>Equipement spécial de sécurité:</u> Aucune mesure particulière n'est requise.

RUBRIQUE 6: Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle

6.1 Précautions individuelles, équipement de protection et

procédures d'urgence

Pas nécessaire.

· 6.2 Précautions pour la

protection de l'environnement Ne pas rejeter à l'égout, ni dans le milieu naturel.

En cas de pénétration dans les eaux ou les égouts, avertir les autorités

compétentes.

Diluer avec beaucoup d'eau.

Ne pas rejeter dans les canalisations, dans les eaux de surface et dans les

nappes d'eau souterraines.

6.3 Méthodes et matériel de

confinement et de nettoyage: Recueillir les liquides à l'aide d'un produit absorbant (sable, kieselguhr,

neutralisant d'acide, liant universel, sciure).

6.4 Référence à d'autres

rubriques

Afin d'obtenir des informations pour une manipulation sûre, consulter le chapitre

7.

Afin d'obtenir des informations sur les équipements de protection personnels,

consulter le chapitre 8.

Afin d'obtenir des informations sur l'élimination, consulter le chapitre 13.

RUBRIQUE 7: Manipulation et stockage

7.1 Précautions à prendre pour

une manipulation sans danger Aucune mesure particulière n'est requise.

· Préventions des incendies et des

explosions: Aucune mesure particulière n'est requise.

· 7.2 Conditions d'un stockage sûr, y compris les éventuelles incompatibilités

· Stockage:

· Exigences concernant les lieux et

conteneurs de stockage: Aucune exigence particulière.

· Indications concernant le stockage

commun:

Pas nécessaire.

Autres indications sur les

conditions de stockage: Protéger contre le gel.

· Classe de stockage:

(suite page 4)



(suite de la page 3)

Page: 4/10

Fiche de données de sécurité

selon 1907/2006/CE, Article 31

Date d'impression : 11.09.2023 Numéro de version 3 (remplace la version 2) Révision: 11.09.2023

Nom du produit: Natura Impregnator

· 7.3 Utilisation(s) finale(s)

particulière(s) Pas d'autres informations importantes disponibles.

RUBRIQUE 8: Contrôles de l'exposition/protection individuelle

· 8.1 Paramètres de contrôle

 Composants présentant des valeurs-seuil à surveiller par poste

de travail:

Le produit ne contient pas en quantité significative des substances présentant

des valeurs-seuil à surveiller par poste de travail.

DNEL
112-02-7 chlorure de cetrimonium

Dermique DNEL (Langzeit-wiederholt) 4,7 mg/kg bw/day (ARB)

2,83 mg/kg bw/day (BEV)

Inhalatoire DNEL (Langzeit-wiederholt)

3,32 mg/m³ Air (ARB) 0,98 mg/m³ Air (BEV)

· PNEC

112-02-7 chlorure de cetrimonium

PNEC (wässrig) 0,4 mg/l (KA)

0,000068 mg/l (MW) 0,00068 mg/l (SW) 0,0008 mg/l (WAS) 7 mg/kg Trockengew (BO)

0,927 mg/kg Trockengew (MWS) 9,27 mg/kg Trockengew (SWS)

· Remarques supplémentaires:

Le présent document s'appuie sur les listes en vigueur au moment de son

élaboration.

· 8.2 Contrôles de l'exposition

· Contrôles techniques appropriés

Sans autre indication, voir point 7.

Mesures de protection individuelle, telles que les équipements de protection individuelle

· Mesures générales de protection

et d'hygiène:

PNEC (fest)

Respecter les mesures de sécurité usuelles pour l'utilisation de produits

chimiques.

· Protection respiratoire:

N'est pas nécessaire.

· Protection des mains:

Le matériau des gants doit être imperméable et résistant au produit / à la

substance / à la préparation.

À cause du manque de tests, aucune recommandation pour un matériau de gants pour le produit / la préparation / le mélange de produits chimiques ne peut

être donnée.

Choix du matériau des gants en fonction des temps de pénétration, du taux de

perméabilité et de la dégradation.

· Matériau des gants

Le choix de gants appropriés dépend non seulement du matériau, mais aussi d'autres critères de qualité qui peuvent varier d'un fabricant à l'autre. Puisque le produit représente une préparation composée de plusieurs substances, la résistance des matériaux des gants ne peut pas être calculée à l'avance et doit,

alors, être contrôlée avant l'utilisation.

· Temps de pénétration du matériau

des gants

Le temps de pénétration exact est à déterminer par le fabricant des gants de

protection et à respecter.

(suite page 5)



(suite de la page 4)

Page: 5/10

Fiche de données de sécurité

selon 1907/2006/CE. Article 31

Date d'impression: 11.09.2023 Numéro de version 3 (remplace la version 2) Révision: 11.09.2023

Nom du produit: Natura Impregnator

· Pour le contact permanent, des gants dans les matériaux suivants

sont appropriés: Caoutchouc nitrile

 Des gants dans les matériaux suivants sont appropriés comme

protection contre les éclaboussures:

Caoutchouc nitrile

· Des gants dans les matériaux

suivants ne sont pas appropriés:

Gants en cuir Gants en tissu épais

· Protection des yeux/du visage Lunettes de protection recommandées pour le transvasement.

RUBRIQUE 9: Propriétés physiques et chimiques

· 9.1 Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

· Indications générales.

· Couleur: Blanc · Odeur: Inodore

Non déterminé. · Seuil olfactif: Point de fusion/point de congélation: Non déterminé.

Point d'ébullition ou point initial d'ébullition et intervalle

d'ébullition 100 °C Non applicable.

· Inflammabilité

· Limites inférieure et supérieure d'explosion

Non déterminé. · Inférieure: · Supérieure: Non déterminé. Point d'éclair Non applicable. · Température de décomposition: Non déterminé.

· pH à 20 °C 7,5

· Viscosité:

· Viscosité cinématique à 20 °C 0 s (DIN 53211/4) Non déterminé. · Dynamique:

· Solubilité

Entièrement miscible · l'eau: Non déterminé. · Coefficient de partage n-octanol/eau (valeur log)

· Pression de vapeur à 20 °C:

Densité et/ou densité relative

Densité à 20 °C: 1 q/cm³

Non déterminé. Densité relative. · Densité de vapeur: Non déterminé.

· 9.2 Autres informations

· Aspect:

· Forme: Liquide

· Indications importantes pour la protection de la santé et

de l'environnement ainsi que pour la sécurité.

· Température d'inflammation: Le produit ne s'enflamme pas spontanément.

23 hPa

· Propriétés explosives: Le produit n'est pas explosif.

Teneur en solvants:

· Eau: 86,6 %

· Changement d'état

· Vitesse d'évaporation. Non déterminé.

· Informations concernant les classes de danger physique

· Substances et mélanges explosibles néant · Gaz inflammables néant

(suite page 6)



Page: 6/10

Fiche de données de sécurité

selon 1907/2006/CE, Article 31

Date d'impression : 11.09.2023 Numéro de version 3 (remplace la version 2) Révision: 11.09.2023

Nom du produit: Natura Impregnator

(suite de la page 5)

· Aérosols	néant
· Gaz comburants	néant
· Gaz sous pression	néant
· Liquides inflammables	néant
· Matières solides inflammables	néant
· Substances et mélanges autoréactifs	néant
· Liquides pyrophoriques	néant
· Matières solides pyrophoriques	néant
· Matières et mélanges auto-échauffants	néant
· Substances et mélanges qui dégagent des gaz	
inflammables au contact de l'eau	néant
· Liquides comburants	néant
Matières solides comburantes	néant
· Peroxydes organiques	néant
Substances ou mélanges corrosifs pour les métaux	néant
Explosibles désensibilisés	néant

RUBRIQUE 10: Stabilité et réactivité

• 10.1 Réactivité Pas d'autres informations importantes disponibles.

· 10.2 Stabilité chimique · Décomposition thermique/ conditions à éviter:

conditions à éviter: Pas de décomposition en cas d'usage conforme.

10.3 Possibilité de réactions

<u>dangereuses</u> Aucune réaction dangereuse connue.

• 10.4 Conditions à éviter
• 10.5 Matières incompatibles:

Pas d'autres informations importantes disponibles.

Pas d'autres informations importantes disponibles.

· 10.6 Produits de décomposition

dangereux: Pas de produits de décomposition dangereux connus

RUBRIQUE 11: Informations toxicologiques

· 11.1 Informations sur les classes de danger telles que définies dans le règlement (CE) no 1272/2008

· <u>Toxicité aiguë</u> Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Vale	urs	LD/	LC50	déte	ermina	ante	s p	ooui	· la	cla	ıssi	fica	ation	i:
														_

ATE (Valeurs d'estimation de la toxicité aiguë (ETA))

Dermique	LD50	400.303 mg/kg (rabbit)
----------	------	------------------------

112-02-7 chlorure de cetrimonium					
	LD50	699 mg/kg (rat) 528 mg/kg (rabbit)			
Dermique	LD50	528 mg/kg (rabbit)			

52-51-7 bronopol (DCI)

		•
Oral		250 mg/kg (canis)
		270 mg/kg (mouse)
		180 mg/kg (rat)
Dermique	LD50	4.750 mg/kg (mouse)

2682-20-4 2-méthyl-2H-isothiazole-3-one

1.600 mg/kg (rat)

Oral	LD50	120 mg/kg (rat)
Dermique	LD50	242 mg/kg (rat)

(suite page 7)



Page: 7/10

Fiche de données de sécurité

selon 1907/2006/CE, Article 31

Date d'impression : 11.09.2023 Numéro de version 3 (remplace la version 2) Révision: 11.09.2023

Nom du produit: Natura Impregnator

(suite de la page 6)

Inhalatoire LC50/4 h 0,11 mg/l (rat)

· Corrosion cutanée/irritation

<u>cutanée</u> Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas

remplis.

· Lésions oculaires graves/irritation

oculaire

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas

remplis.

· Sensibilisation respiratoire ou

<u>cutanée</u>

Peut provoquer une allergie cutanée.

Mutagénicité sur les cellules

germinales

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas

remplis.

<u>Cancérogénicité</u> Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas

remplis.

· <u>Toxicité pour la reproduction</u> Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas

remplis.

 Toxicité spécifique pour certains organes cibles (STOT) - exposition

unique (CTCT)

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas

remplis.

· Toxicité spécifique pour certains organes cibles (STOT) - exposition

répétée

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas

remplis.

Danger par aspiration Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas

remplis.

· 11.2 Informations sur les autres dangers

· Propriétés perturbant le système endocrinien

Aucun des composants n'est compris.

RUBRIQUE 12: Informations écologiques

· 12.1 Toxicité

12.1 TOXICITE				
· <u>Toxicité aquatique:</u>				
112-02-7 chlorure de cetrimonium				
EC50/48h	0,09 mg/l (daphnia magna)			
EC50/16h	0,96 mg/l (pseudomonas putida)			
NOELR/21d	0,00068 mg/l (daphnia magna)			
NOELR/28d	0,00322 mg/l (pimephales promelas)			
EC10	0,047 mg/l (Pseudokirchneriella subcapitata)			
EC50/72h	0,05 mg/l (Pseudokirchneriella subcapitata)			
LC50/96h	0,19 mg/l (Danio rerio.)			
52-51-7 bronopol (DCI)				
EC50/48h	1,4 mg/l (daphnia magna)			
EC50/72h	0,4-2,8 mg/l (green alge)			
LC50/96h	41,2 mg/l (Oncorhynchus mykiss)			
2682-20-4 2-méthyl-2H-isothiazole-3-one				
EC50	34,6 mg/l (BES) (DIN 38412-3)			
EC50/48h	0,93-1,9 mg/l (daphnia magna)			
ErC50/72h	0,1 mg/l (Skeletonema costatum (Kieselalge))			

(suite page 8)



Page: 8/10

Fiche de données de sécurité

selon 1907/2006/CE. Article 31

Date d'impression: 11.09.2023 Numéro de version 3 (remplace la version 2) Révision: 11.09.2023

Nom du produit: Natura Impregnator

(suite de la page 7)

EC50/16h 2,3 mg/l (pseudomonas putida) EC20/3h 2,8 mg/l (BES) (DIN 38412-3) NOEC/21d 0,04 mg/l (daphnia magna)

0,157 mg/l (Pseudokirchneriella subcapitata) EC50/72h

LC50/96h 4,77-6 mg/l (rainbow trout)

12.2 Persistance et dégradabilité Pas d'autres informations importantes disponibles.

· 12.3 Potentiel de

bioaccumulation Pas d'autres informations importantes disponibles. · 12.4 Mobilité dans le sol Pas d'autres informations importantes disponibles.

· 12.5 Résultats des évaluations PBT et vPvB · PBT: Non applicable. · vPvB: Non applicable.

· 12.6 Propriétés perturbant le

système endocrinien Le produit ne contient pas de substances avec des propriétés perturbatrices

endocriniennes.

12.7 Autres effets néfastes

· Autres indications écologiques:

Indications générales: Catégorie de pollution des eaux 1 (D) (Classification propre): peu polluant

RUBRIQUE 13: Considérations relatives à l'élimination

· 13.1 Méthodes de traitement des déchets

· Recommandation: De petites quantités peuvent être mises en décharge avec les ordures

ménagères.

Emballages non nettoyés:

· Recommandation: Evacuation conformément aux prescriptions légales.

Produit de nettoyage recommandé: Eau, éventuellement avec des produits de nettoyage

RUBRIQUE 14: Informations relatives au transport

· 14.1 Numéro ONU ou numéro d'identification · ADR, ADN, IMDG, IATA	néant
· 14.2 Désignation officielle de transport de l'ONU · ADR, ADN, IMDG, IATA	néant
14.3 Classe(s) de danger pour le transport	
· <u>ADR, ADN, IMDG, IATA</u> · <u>Classe</u>	néant
· 14.4 Groupe d'emballage	25-24

· ADR, IMDG, IATA néant

14.5 Dangers pour l'environnement

· Marine Pollutant: Non

· 14.6 Précautions particulières à prendre par

l'utilisateur Non applicable.

· 14.7 Transport maritime en vrac conformément aux

instruments de l'OMI Non applicable.

· Indications complémentaires de transport: Pas de produit dangereux d'après les dispositions ci-dessus.

(suite page 9)



Page: 9/10

Fiche de données de sécurité

selon 1907/2006/CE, Article 31

Date d'impression : 11.09.2023 Numéro de version 3 (remplace la version 2) Révision: 11.09.2023

Nom du produit: Natura Impregnator

(suite de la page 8)

· "Règlement type" de l'ONU:

néant

RUBRIQUE 15: Informations relatives à la réglementation

- · 15.1 Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement
- · Directive 2012/18/UE
- Substances dangereuses

désignées - ANNEXE I Aucun des composants n'est compris.

RÈGLEMENT (CE) N° 1907/2006

ANNEXE XVII Conditions de limitation: 3

· Directive 2011/65/UE relative à la limitation de l'utilisation de certaines substances dangereuses dans les équipements électriques et électroniques – Annexe II

Aucun des composants n'est compris.

- · RÈGLEMENT (UE) 2019/1148
- · Annexe I PRÉCURSEURS D'EXPLOSIFS FAISANT L'OBJET DE RESTRICTIONS (Valeur limite maximale aux fins de l'octroi d'une licence en vertu de l'article 5, paragraphe 3)

Aucun des composants n'est compris.

· Annexe II - PRÉCURSEURS D'EXPLOSIFS DEVANT FAIRE L'OBJET D'UN SIGNALEMENT

Aucun des composants n'est compris.

· Règlement (CE) n° 273/2004 relatif aux précurseurs de drogues

Aucun des composants n'est compris.

· Règlement (CE) n° 111/2005 fixant des règles pour la surveillance du commerce des précurseurs des drogues entre la Communauté et les pays tiers

Aucun des composants n'est compris.

- · Prescriptions nationales:
- · Indications sur les restrictions de

<u>travail:</u> Respecter les limitations d'emploi pour les jeunes.

· <u>Classe de pollution des eaux</u>: Classe de pollution des eaux 1 (Classification propre): peu polluant.

· Substances extrêmement préoccupantes (SVHC) selon REACH, article 57

Aucun des composants n'est compris.

· VOC EU 0,0 g/l

15.2 Évaluation de la sécurité

<u>chimique:</u> Une évaluation de la sécurité chimique n'a pas été réalisée.

RUBRIQUE 16: Autres informations

Ces indications sont fondées sur l'état actuel de nos connaissances, mais ne constituent pas une garantie quant aux propriétés du produit et ne donnent pas lieu à un rapport juridique contractuel.

Cette fiche de données de sécurité est conforme au Règlement (CE) n.° 1907/2006, Article 31, modifié par le règlement (UE) 2020/878.

· <u>Phrases importantes</u> H301 Toxique en cas d'ingestion.

H302 Nocif en cas d'ingestion. H311 Toxique par contact cutané. H312 Nocif par contact cutané.

H314 Provoque de graves brûlures de la peau et de graves lésions des yeux.

H315 Provoque une irritation cutanée.
H317 Peut provoquer une allergie cutanée.
H318 Provoque de graves lésions des yeux.

(suite page 10)



(suite de la page 9)

Page: 10/10

Fiche de données de sécurité

selon 1907/2006/CE, Article 31

Date d'impression : 11.09.2023 Numéro de version 3 (remplace la version 2) Révision: 11.09.2023

Nom du produit: Natura Impregnator

H330 Mortel par inhalation.

H335 Peut irriter les voies respiratoires.

H400 Très toxique pour les organismes aquatiques.

H410 Très toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets

néfastes à long terme.

H411 Toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à

long terme.

EUH071 Corrosif pour les voies respiratoires.

· Service établissant la fiche technique:

· Date de la version précédente:

Numéro de la version précédente:

· Acronymes et abréviations:

Laboratoire 12.12.2022

ADR: Accord relatif au transport international des marchandises dangereuses par route

IMDG: International Maritime Code for Dangerous Goods

IATA: International Air Transport Association

GHS: Globally Harmonised System of Classification and Labelling of Chemicals

EINECS: European Inventory of Existing Commercial Chemical Substances

ELINCS: European List of Notified Chemical Substances

CAS: Chemical Abstracts Service (division of the American Chemical Society)

DNEL: Derived No-Effect Level (REACH)

PNEC: Predicted No-Effect Concentration (REACH)

LC50: Lethal concentration, 50 percent

LD50: Lethal dose, 50 percent

PBT: Persistent, Bioaccumulative and Toxic SVHC: Substances of Very High Concern vPvB: very Persistent and very Bioaccumulative Acute Tox. 4: Toxicité aiguë – Catégorie 4 Acute Tox. 3: Toxicité aiguë – Catégorie 3 Acute Tox. 2: Toxicité aiguë – Catégorie 2

Skin Corr. 1B: Corrosion cutanée/irritation cutanée – Catégorie 1B Skin Irrit. 2: Corrosion cutanée/irritation cutanée – Catégorie 2 Eye Dam. 1: Lésions oculaires graves/irritation oculaire – Catégorie 1

Skin Sens. 1: Sensibilisation cutanée – Catégorie 1 Skin Sens. 1A: Sensibilisation cutanée – Catégorie 1A

STOT SE 3: Toxicité spécifique pour certains organes cibles (exposition unique) – Catégorie 3

Aquatic Acute 1: Dangers pour le milieu aquatique- toxicité aiguë pour le milieu aquatique -

Catégorie 1

Aquatic Chronic 1: Dangers pour le milieu aquatique- toxicité à long terme pour le milieu aquatique -

Catégorie 1

Aquatic Chronic 2: Dangers pour le milieu aquatique- toxicité à long terme pour le milieu aquatique -

Catégorie 2

FR